

Je souhaite déposer un amendement.

Les élus de la CCPSG ont pris note de la volonté exprimée par les élus des deux communes de La Fouillouse et d'Andrézieux Bouthéon de lancer une procédure de sortie de notre territoire.

C'est leur choix qui ne les engage que devant leurs habitants.

Nous sommes respectueux de l'avis des élus et nous prendrons en compte leur souhait dans notre amendement.

Je vous propose donc de voter un amendement qui acte le départ de ces deux communes et qui acte la volonté des 10 autres communes de poursuivre leur action au sein de leur territoire ainsi respecté.

Je souhaite vous demander quelques minutes d'attention.

Nous allons aujourd'hui prendre des décisions graves et lourdes de sens.

Au nom de mes 10 collègues, je voudrais appeler votre attention une dernière fois sur la situation dans laquelle la CCPSG se trouve aujourd'hui.

Dès le mois d'avril, lors de la présentation de l'esquisse de projet par le Préfet, nous avons été pris dans un engrenage dont depuis nous ne cessons de mesurer et de dénoncer les effets. Nous l'avons vite compris. Pour autant nous n'avons pas le droit de baisser les bras.

Aucune concertation préalable, aucune information ne nous laissait présager une telle proposition.

A partir de ce moment là, nous n'avons cessé de demander à être écouté.

Car nous avons matière à nous défendre face à une proposition qui manifestement va bien au-delà de ce que la loi impose : 44 000 habitants, un périmètre cohérent, une appartenance au Forez, un projet de territoire et les moyens de le conduire....les 5 arguments avancés dans le projet préfectoral ont tous été facilement réfutés.

Et je le répète, au regard de la loi, nous ne sommes ni dans le même bassin de vie, ni dans la même unité urbaine contrairement à ce qui a été écrit !

Nous l'avons dit. Nous l'avons écrit. Nous avons élaboré un dossier qui avait tous les arguments pour être pris en compte. Ce dossier a bien évidemment été remis au préfet avant le 9 mai.

**Rien. Aucune réponse. Notre dossier est passé aux oubliettes sans commentaire.**

Là encore nous avons vite compris que la machine infernale était en marche pour broyer toute résistance.

Mais nous sommes des élus de ce territoire et nous ne pouvons rester sans réaction.

Face à ce comportement que nous restait-il ?

Expliquer à nos habitants et organiser un débat public. Ce que nous avons fait. Ce n'est pas de l'instrumentalisation, mais c'est bien une prise de risque que nous avons été les seuls à tenter.

Pour nous élus, c'est simplement le fondement de ce qui fait notre légitimité: nos habitants qui nous ont donné mandat pour les représenter et pour leur permettre de vivre là où ils ont choisi de vivre.

Et nous avons réussi à mobiliser. Un débat sur l'intercommunalité qui a priori n'intéresse personne a réuni plus de 2000 participants. Nous recevons tous les jours de nouveaux témoignages de soutien et nos listes de signatures ne cessent de s'allonger.

Nos habitants très majoritairement refusent l'intégration à SEM. Nous l'avons bien évidemment fait savoir.

**Pas plus que la première fois, nos habitants n'ont été entendus.**

Dans le même temps la consultation des conseils municipaux et des EPCI a été lancée.

Là encore, surprise, une analyse qui ne fait pas la différence entre les votes favorables, les votes sous réserve et les CM qui n'ont pas voulu voter parce qu'ils estimaient ne pas avoir les informations nécessaires à une prise de position...et on les comprend !

Dans la même analyse faite au plan national repercutée par l'ADCF, on constate que cette distinction est bien opérée et qu'elle n'est pas neutre dans le résultat obtenu.

Pour ce qui nous concerne, de 36 votes favorables à 27. Le rapport de force est quasiment inversé.

## **Là encore, pas d'explication et l'on continue à avancer à marche forcée.**

Vous comprendrez, je l'espère, la déception et la colère d'un territoire qui n'a toujours pas son mot à dire.

*D'autant que parallèlement et par voie de presse entre autres, on ne nous épargne pas, des passagers clandestins de SEM aux agitateurs de mensonges, en passant par les campagnes de dénigrement, tout y est !!*

### **Alors maintenant où en sommes nous ?**

- On nous dit à l'envie qu'il est hors de question de travailler à marche forcée
- On nous dit qu'il faut privilégier le consensus et qu'il n'est pas question d'aller contre l'avis des élus d'un territoire
- M. Vincent lui-même écrit à tous les élus en sa qualité de sénateur que – et je cite - « il s'attachera à défendre et promouvoir nos territoires en gardant toujours à l'esprit le sens de l'intérêt général et en préservant les principes de solidarité, de démocratie et de respect de chacune de nos collectivités »  
Je vous laisse juge...
- On nous dit qu'il faut se donner le temps avant toute décision d'élaborer un compromis acceptable par les parties. Un compromis c'est je le rappelle un arrangement où chacune des parties fait des concessions réciproques pour arriver à un accord. La proposition unilatérale de SEM n'est en aucun un compromis.

### **Et que se passe t-il ?**

On continue à faire comme si de rien n'était et à avancer inexorablement vers une issue qui à ce jour, si rien ne vient contrarier cette démarche, est inéluctable...

- Parce qu'une décision préfectorale en avril dernier a intégré la CCPSG à SEM,
- Parce qu'à aucun moment les élus de la CCPSG n'ont eu la moindre concertation sur ce projet et qu'ils n'ont jamais pu avoir la moindre écoute
- Parce que face à une agglomération de 43 communes, nos 10 communes ne pèsent rien. Sous couvert de démocratie, on a décidé de museler les représentants d'un territoire...
- Parce que les élus que nous sommes et les habitants qu'ils représentent sont réduits au silence au mépris des plus élémentaires notions de considération et de respect
- Parce qu'un territoire qui n'a rien demandé en est aujourd'hui réduit à s'expliquer alors que c'est bien lui l'agressé
- Parce que au motif qu'on est plus fort, plus puissant on peut se permettre finalement d'annexer qui l'on veut

Le 28 novembre, lors de la dernière réunion de la CDCI, le président de SEM nous a dit ici avoir une proposition à nous faire.

Nous l'avons rencontré.

Voici la proposition qui nous a été faite et qui vient de nous être confirmée par écrit.

Fusionnez avec SEM pendant 2 années et je m'engage à vous laisser partir au terme de ces 2 ans. D'ici là j'aurai pu percevoir la bonification de dotation espérée de quelque 14 M€. 14 M€ et non pas les 30M€ qui seraient attachés aux 5 années prévues par la loi à condition que le fameux coefficient d'intégration fiscale tiré par le haut par la CCPSG reste à ce niveau.

SEM nous dit : signez au bas de la page, on discutera après...

Qui discutera d'ailleurs ? le Président de SEM engage sa parole mais aussi la parole d'un conseil d'agglomération qui a priori n'a pas été consulté.

Et en 2015, puisque sa proposition court de 2011, avec la validation du schéma proposé par Mme la Préfète, au 1<sup>er</sup> janvier 2015 il nous serait peut-être possible de choisir la sortie ?

Quelle sortie ? Personne à ce jour n'est en capacité de nous dire si légalement cela sera possible et dans quelles conditions.

Et en 2015 serons-nous là Monsieur Vincent ? Vous oubliez quelques échéances...

Comment qualifier cette proposition qui nous est faite ? Un détournement de la loi pour profiter d'une aubaine financière ? En tout cas un marché de dupe pour la CCPSG...

Et tout cela pour permettre à SEM de percevoir quelque 14 M€ ? Une goutte d'eau au regard de son budget.

Pour ce qui nous concerne, ce type d'arrangement n'est pas compatible avec l'idée que l'on doit se faire d'une conduite responsable des affaires publiques.

Cette logique purement d'opportunité financière fait d'ailleurs fi des arguments préfectoraux tout en prenant en otage un territoire et ses habitants.

Si ce n'est pas le cas, si le véritable motif n'est pas financier, alors pourquoi nous précipiter ? Donnons-nous le temps de travailler sur les compétences, les paramètres financiers et fiscaux, le devenir des personnels, la gouvernance...

Nous avons une autre proposition à faire à SEM et nous l'avons dit à plusieurs reprises. Plutôt que de fusionner dans la précipitation, voyons si nous pouvons travailler ensemble à un véritable projet de territoire. Pendant les 12 mois à venir, approfondissons les axes de réflexion et les conséquences réelles d'une fusion. Au terme de cette réflexion, nous pourrions prendre une décision en toute connaissance de cause.

Mais de grâce, nous ne sommes pas obligés de fusionner pour lancer cette démarche.

La CCPSG, comprenant les difficultés financières de SEM, a par ailleurs fait une deuxième proposition, honnête, de convention partenariale sur les grands équipements et les enjeux majeurs d'échelle métropolitaine. Elle le dit et le répète depuis le mois d'avril ...

**Monsieur Vincent, c'est une proposition que vous n'avez jamais voulu entendre. Je la renouvèle aujourd'hui.**

Ne me redites pas que ce que veut SEM ce serait donc uniquement bénéficier du niveau d'intégration de notre CC pour obtenir une hypothétique majoration de la dotation d'interco et ce pendant 2 ans.

C'est là tout l'enjeu de ce marché de dupe qui ne sera en réalité bénéfique pour personne à la sortie.

Au bout de 2 ans, fini le pactole, puisque les compétences ne seront pas reprises. Par contre nos services de proximité seront mis à mal et notre territoire aura perdu sa vitalité. Il ne sera d'ailleurs plus représenté en tant que tel dans toutes les instances où il siège aujourd'hui et où il finance ... (aéroport, ZAIN, SAEM patrimoniale, Loire télé...)

Un pactole que pourtant il n'était pas interdit à SEM d'aller chercher si elle avait décidé de développer les services plutôt que de miser sur des fonds de concours aux communes pour des actions d'échelle communale.

Elle aurait ainsi pu gagner largement autant que ce qu'elle espère aujourd'hui, quelque 8 M€ par an selon les experts.

**Alors mes chers collègues vous allez voter. Vous pouvez réagir.**

Nous ne sommes absolument pas obligés de valider une telle proposition

Ce n'est pas la loi qui aujourd'hui nous impose son diktat

Ce n'est pas la loi qui décide du sort de nos territoires

Ce n'est pas la loi qui entérine une fusion contre nature,

**C'est votre vote. C'est le bulletin que vous allez maintenant glisser dans l'urne**

- Par votre vote vous allez ou pas cautionner une méthode inacceptable,
- Vous allez ou pas cautionner une opération gagnant/ perdant au seul profit d'une CA qui recherche l'opportunité financière avant tout
- Vous allez ou pas cautionner le fait que 16 élus des agglomérations décident seuls de l'avenir de territoires contre l'avis de leurs élus et de leurs habitants.
- Vous allez ou pas cautionner la volonté hégémonique d'agglomérations qui, on le voit bien, ont choisi la même démarche et ont fait quasiment la même proposition.

Les grosses structures sont-elles obligatoirement les seules à pouvoir exister demain ?

Et sont-elles les garants d'une meilleure administration et d'économies d'échelle ? Tout ceci reste encore à prouver.

- Vous allez ou pas cautionner la disparition d'un territoire qui n'a rien demandé, au mépris de ses habitants et négligeant tous les arguments et justificatifs produits en vain
- Enfin vous allez ou pas cautionner la fin programmée d'un arrondissement qui se verrait ainsi amputé d'une partie de son territoire et de son dynamisme.

Et je vous le dis, aujourd'hui c'est le tour de la CCPSG, méfiez-vous, demain ce pourrait bien être le vôtre.